

Assurance scolaire : L'incontournable de la rentrée encore trop méconnu des parents

Comme chaque rentrée, se posera dans quelques jours la question de l'assurance scolaire. Pourtant, chaque année, les parents font face aux mêmes interrogations : est-elle obligatoire ? Mon enfant est-il déjà couvert ? Que couvre-t-elle ? Combien coûte-t-elle ?... Alors qu'une étude YouGov pour FLOA met en évidence que près de 20% des parents choisiraient la moins chère, que savent vraiment les Français sur l'assurance scolaire ? Décryptage en 3 points.

« L'assurance scolaire apporte une sécurité indispensable aux familles. Chaque enfant doit pouvoir bénéficier des garanties essentielles, dont notamment une protection attendue contre le cyberharcèlement, un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur. C'est pourquoi chez FLOA nous maintenons cette année encore les tarifs de nos assurances scolaires, sans augmentation, pour accompagner les parents tout en préservant leur budget de rentrée. » Marc Lanvin, Directeur général adjoint de FLOA

1. La facilité de souscription et le tarif restent des critères déterminants pour les parents au moment de la souscription.

Selon l'étude menée par FLOA avec YouGov, la majorité des parents (48%) se tourneraient vers leurs assureurs habituels pour souscrire un contrat assurance scolaire, tandis que 18% choisiraient celle proposée par l'école (via l'association des parents d'élèves). Enfin, 15% des sondés s'orienteraient vers leur banque.

27% des parents recherchent les meilleures garanties pour leur(s) enfants(s) et 19% privilégieraient la moins chère des assurances.

« Pour faciliter le quotidien des parents, nous proposons une souscription en ligne ultra simple et rapide, avec attestation immédiate. Nos 2 formules contiennent des garanties essentielles à un prix très attractif, maintenu depuis plus de 3 ans. » précise Marc Lanvin, directeur général adjoint de FLOA.

Le coût de l'assurance scolaire varie en moyenne entre 8 et 40 euros par an en fonction du niveau de garantie et des différentes options incluses et des périodes de promotion. Il est important de vérifier les garanties, afin de choisir la couverture qui correspond le mieux aux besoins des enfants, tout en respectant le budget des familles.

FLOA propose des garanties complètes et un tarif très accessible **maintenu cette année encore à 11,90€** (Responsabilité Civile, frais de santé, soutien scolaire, protection contre le cyberharcèlement). *Jusqu'au 5 novembre 2023, un tarif promotionnel à 7,90€ la première année est proposé pour les nouvelles souscriptions.*

Méthodologie : Etude YouGov pour FLOA réalisée en avril 2023 auprès de 1001 parents d'enfants de moins de 18 ans et représentatifs de cette cible au sein de la population nationale française.

¹ Audirep/Association e-Enfance, Juin 2021

L'assurance extrascolaire, proposée à 15,90€ par FLOA, assure l'ensemble des activités effectuées par l'enfant, 24h/24 et 7j/7. Ses garanties sont étendues à toutes les périodes de l'année, qu'il soit à l'école ou en dehors de l'école pendant ses loisirs, en week-end ou en vacances. *Jusqu'au 5 novembre 2023, un tarif promotionnel à 12,90€ la première année est proposé pour les nouvelles souscriptions.*

2. Plus d'1 parent sur 3 recherche une protection contre le cyberharcèlement et le harcèlement scolaire dans le cadre de l'assurance scolaire.

Dans l'analyse des offres, si les premières garanties recherchées concernent la prise en charge de frais médicaux ou matériels, le cyberharcèlement est une préoccupation des parents. Les premières garanties ciblées sont en effet :

- **Le remboursement médical des frais en cas de blessure de son enfant** (61% des sondés)
- **Le remboursement médical des frais en cas de blessure d'un autre enfant** (61% des sondés)
- **Le remboursement des dégâts matériels** (56% des sondés)
- **Le remboursement en cas de vol de matériel** (42% des sondés)
- **La protection contre le cyberharcèlement et le harcèlement scolaire de l'enfant** (34% des sondés)

En France, **20% des 6-18 ans¹ ont déjà été confrontés à une situation de cyberharcèlement**. Face à ce risque, **FLOA précurseur en 2017, s'engage depuis 5 ans en offrant une garantie dédiée dans son assurance scolaire, incluse dans ses 2 formules** scolaire et extrascolaire. Une protection spécifique est proposée avec un accompagnement global tant sur le plan psychologique que sur la mise en place d'actions concrètes pour préserver l'e-réputation des victimes.

3. L'assurance scolaire est-elle obligatoire ?

La grande majorité des parents (82%) méconnaît les conditions pour lesquelles l'assurance scolaire est obligatoire.

De la maternelle au lycée, l'assurance scolaire est facultative, mais recommandée afin de mieux protéger l'élève en cas d'incident sur le temps scolaire. Elle est en revanche obligatoire pour les activités scolaires facultatives (restauration scolaire, accueil périscolaire, sorties et voyages scolaires).

16% des parents déclarent n'avoir jamais souscrit à une assurance scolaire, estimant être déjà couverts via d'autres contrats d'assurance.

La responsabilité civile, souvent incluse dans les contrats d'assurance habitation, couvre l'enfant dans le cadre de sa scolarité, uniquement lorsqu'il est responsable de dommages causés à un tiers. Mais quand il est victime ou s'il se blesse lui-même, cette protection est insuffisante.

Avec l'assurance scolaire FLOA, l'enfant est couvert de façon globale : Responsabilité Civile sans franchise (jusqu'à 4 600 000€), garantie Accident (plafond de 100 000€), garantie Santé pour les frais médicaux non pris en charge par la Sécurité Sociale et les mutuelles (20 000€ maximum), garantie Défense Recours pour assurer votre protection juridique (jusqu'à 15 250€), garantie Sécurité contre les risques des réseaux sociaux (dont le harcèlement et le cyber-harcèlement) ou les agressions physiques (avec soutien psychologique si nécessaire) et différentes solutions d'assistance comme le soutien scolaire (50€/jour) ou l'aide en cas d'invalidité (adaptation de votre logement, transport, garde à domicile...).

Méthodologie : Etude YouGov pour FLOA réalisée en avril 2023 auprès de 1001 parents d'enfants de moins de 18 ans et représentatifs de cette cible au sein de la population nationale française.

¹ Audirep/Association e-Enfance, Juin 2021

L'ensemble des garanties de l'assurance scolaire et de l'assurance extrascolaire FLOA est disponible sur le site : <https://www.floabank.fr/assurances/assurance-scolaire-extrascolaire>

A propos de FLOA

FLOA développe des facilités de paiement et des services financiers innovants à destination des consommateurs et des commerçants. Plaçant l'expérience client et l'innovation technologique au centre de sa stratégie, FLOA s'adapte constamment aux nouveaux usages de paiement des consommateurs. Acteur pionnier des facilités de paiement en 3 et 4 fois, FLOA a acquis une maîtrise unique en matière de data et de scoring. Cette expertise assure un niveau de sécurité maximal pour toutes les transactions et permet également d'offrir des parcours on et off line qui se distinguent par leur simplicité d'utilisation. FLOA satisfait déjà plus de 4 millions de clients particuliers en Europe et plus de 10 000 partenaires e-commerçants et points de vente. Filiale du groupe BNP Paribas, FLOA peut s'appuyer sur son ADN de fintech et sur la solidité financière de son actionnaire pour devenir un acteur incontournable du « Buy Now Pay Later » en Europe. Pour en savoir plus : www.floa.com

Contacts presse :

Agence PROFILE – Charlotte Philippe

+33(0)6 31 18 48 94

cphilippe@agence-profile.com

FLOA – Cecilia Chudet

+33(0)6 08 99 05 82

cecilia.chudet@floa.com

contact-presse@floa.com

Méthodologie : Etude YouGov pour FLOA réalisée en avril 2023 auprès de 1001 parents d'enfants de moins de 18 ans et représentatifs de cette cible au sein de la population nationale française.

¹ Audirep/Association e-Enfance, Juin 2021